

Communauté de travailleurs chrétiens
Communauté en réseau

Lettre à nos amies et amis no 41

Juin 2015

Membre de la Communauté Romande de
l'Apostolat des Laïcs

Ce numéro traite de sujets rendus toujours brûlants : l'asile, les réfugiés, les étrangers. Notre solidarité dépasse ce cadre pour nous intéresser aux plus faibles qui sont rejetés dans notre société. Comme citoyens nous devons être attentifs à ne pas nous laisser berner par un discours qui amplifie la peur

et engendre des préjugés. Ainsi vous trouverez :

- **La parole de Nicole qui, après un drame à Genève dans un foyer de requérants d'asile nous apporte un éclairage précieux.**
- **Melchior analyse l'exil de nombreux Africains.**
- **Contre les préjugés, nous avons traduit pour vous la deuxième partie de l'argumentaire pédagogique de nos amis de Suisse alémanique.**
- **Isabelle nous rappelle que la précarité existe liée au travail et au logement.**
- **Du pape François nous retenons son clin d'œil aux représentants des mouvements populaires.**
- **Rencontre autour de la 104^{ème} Conférence Internationale du Travail à Genève.**
- **Danielle nous parle de l'ACAT et de la nuit des veilleurs.**

Bonne lecture et laissez-vous toucher par une solidarité active.



Ceux que l'on ne voulait pas voir

Après le drame survenu dans le centre de requérants d'asile des Tattes, au vu également du durcissement constant de la politique d'asile, des citoyens se mobilisent pour une Suisse ouverte et solidaire. Du cœur de l'action Nicole, active au sein de l'aumônerie œcuménique auprès des requérants d'asile apporte son éclairage et son témoignage précieux.

Situé sur la commune de Vernier, le Foyer des Tattes est le plus grand centre de Suisse pour requérants d'asile.

Ce complexe, composé de douze bâtiments a été construit à la fin des années soixante pour loger des saisonniers. A l'origine, les équipements (sanitaires et cuisines) étaient prévus environ pour 400 habitants.

Depuis 2014, la population du foyer est estimée à plus de 650 résidents. Les pièces prévues pour deux personnes sont devenues des chambres à quatre lits. En revanche, la quantité de douches, de WC,...n'a pas augmenté. Par ailleurs, il n'y a pas d'espace collectif où les personnes peuvent se rassembler. De même, le nombre de travailleurs sociaux qui permettraient à toutes ces personnes venues

d'horizons différents de créer les liens nécessaires pour vivre ensemble, est resté nettement insuffisant. Bien qu'elle ait une certaine incidence, la crise du logement que subit le canton Genève depuis plusieurs années ne suffit pas à expliquer la situation actuelle.



Le sans-papier, bronze à la rue du Mont-Blanc, Genève

Certes, une partie des résidents du foyer qui ont vu leur besoin de protection reconnu ou qui se trouvent encore dans la procédure, sont bien dans l'attente de trouver un autre logement.

Mais l'autre partie, c'est-à-dire plus de la moitié de la population des Tattes, est composée de personnes déboutées. Depuis 2008, suite au durcissement de la loi sur l'asile, elles sont exclues de l'aide sociale et n'ont pas le droit de travailler. Elles reçoivent une aide minimale, appelée aide d'urgence qui leur permet juste de survivre. En attendant leur départ de Suisse, elles sont logées au foyer des Tattes et ne bénéficient plus d'un encadrement social individuel. Le renvoi par la force n'étant pas toujours possible, plusieurs d'entre elles demeurent depuis plusieurs années dans une impasse totale.

L'octroi de l'aide d'urgence est associé à un contrôle administratif astreignant. On l'obtient pour une semaine, quinze jours, un mois...cela dépend de la date apposée par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) sur l'attestation de délai de départ. Lorsque le délai est échu, il faut chaque fois la redemander. Le but étant de bien faire comprendre à ces personnes qu'elles sont indésirables et de susciter des départs « volontaires ».

Force est de constater, que malgré cette pression permanente et des conditions de vie très difficiles, beaucoup ne partent pas. Les familles même s'agrandissent. Nous avons vu naître, grandir et

commencer l'école, des enfants qui n'ont connu que le régime d'aide d'urgence.

Surpopulation, difficultés liées à la promiscuité, tensions entre les résidents, insalubrité, problèmes d'eau chaude et de chauffage, projets d'avenir bloqués, encadrement social minimal, volonté politique de ne pas améliorer les conditions de vie ...Tel est le contexte dans lequel s'est déclaré l'incendie de la nuit du 16 au 17 novembre 2014.

Depuis, six mois ont passé et les causes de ce tragique événement qui a provoqué la mort d'un requérant et causé de nombreux blessés ne sont pas entièrement élucidées. Beaucoup d'incertitudes demeurent. Le manque de sécurité se fait encore sentir.

Néanmoins, ce sinistre a fait apparaître au grand jour des conditions de vie que la plus grande partie de la population ignorait (ou ne pouvait même pas imaginer).

Un groupe de citoyens s'est constitué pour dénoncer le manque d'humanité autour de la prise en charge des sinistrés. Une pétition a été lancée pour suspendre le renvoi de toutes les personnes qui ont été sinistrées, jusqu'à l'issue de la procédure judiciaire. Malgré cela, les autorités ont décidé de renvoyer un des blessés de l'incendie, Ayop Aziz, qui fait également partie des plaignants. Des associations se sont unies pour empêcher le renvoi en Espagne de ce requérant blessé et psychologiquement très fragilisé. Devant la vague d'indignation soulevée contre cette mesure, le Conseiller d'État Pierre Maudet a fait marche arrière.

Depuis, quelques améliorations ont été effectuées. Elles sont encore insuffisantes. C'est pourquoi il est important de maintenir et renforcer l'élan de solidarité qui s'est créé. Afin de mieux comprendre qui sont les personnes qui cherchent refuge et espoir dans notre pays et changer notre regard.

Il y a quelques années, une enseignante de Vernier maintenant retraitée, est venue par deux fois avec une classe visiter nos locaux aux Tattes. La géographie de la commune se trouvant au programme, elle trouvait important que ses élèves connaissent l'existence du foyer. A l'aide d'une carte du monde, nous leur expliquions que les Tattes était un lieu qui réunissait des personnes venues des quatre coins de la terre. Il était facile, alors, pour des enfants âgés entre neuf et dix ans de percevoir le foyer comme une richesse !

Nicole Andretta,
Agora (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile).

L'exil des milliers d'Africains vers l'Europe au cœur des débats : 35000 migrants depuis janvier 2015

Voilà quelques mois que la presse rapporte le naufrage de bateaux transportant des milliers de candidats à l'émigration à l'Europe. Chaque jour, entre 500 et 1'000 personnes sont récupérées par les garde-côtes italiens ou des navires marchands. Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés, 35'000 migrants sont arrivés par bateau dans le sud de l'Europe depuis le début de l'année, et 1'600 sont portés disparus. Des réunions politiques à haut niveau : Bruxelles, Italie, différentes chancelleries... Mon propos est à la fois un cri d'alarme mais aussi un regard critique sur ce drame qui ensanglante la Méditerranée depuis des années.

Hypocrisie du système

En regardant les chiffres et l'origine des embarcations transportant ces migrants, l'Europe est consciente que ce commerce s'organise depuis la Libye. Mais je n'ai jamais entendu une voix qui dénonce ces soi-disant guerres de libération ou guerres dictées par le « droit d'ingérence » pour la « défense des droits de l'Homme ». Tel que menées aujourd'hui, force est de constater que ces guerres laissent désolation et pays exsangues.

Ces « libérateurs » ou les puissances qui parrainent ces guerres visent à évincer un « dictateur » qui saigne son peuple et foule aux pieds les droits de l'Homme. Une fois le « dictateur » éliminé, tout le monde se lave les mains. Image de liesse à la télévision ! Comme par magie tout est rentré dans



Photo : Le Monde.fr avec AFP | 20.04.2015

l'ordre. Le méchant est mort. Les milliers de victimes de ces guerres dites « propres » ne sont même pas pris en compte. Les exemples sont nombreux : Irak, Libye, Congo,... Les infrastructures détruites deviennent une aubaine pour les entreprises venant de la puissance qui a

parrainé la guerre : le marché est juteux, les usines tournent à fonds parce qu'il faut tout reconstruire en attendant la prochaine destruction. Ces « candidats à la noyade » recherchent désespérément des conditions de vie viables après la destruction sociale et politique de leur patrie. L'arrivée de ces migrants devient un terrain de jeu des partis politiques qui voient dans l'étranger le bouc émissaire responsable du chômage, de la délinquance, de la drogue...

Sauvetage en mer oui, mais une fois en Europe, quid ?

Les migrants qui ont la chance de toucher la terre ferme en Europe croient que leur calvaire est terminé. Mais en fait commence l'enfer pour la plupart d'entre eux. L'Italie appelle l'Europe au secours. Les collectivités qui les accueillent sont débordées. Ils arrivent dans un état psychologique catastrophique qui nécessiterait un appui et une prise en charge par des spécialistes. Malheureusement, ce qu'ils ne savent pas, c'est qu'ils débarquent dans une contrée déjà suffisamment mise à mal par le chômage et la crise économique qui secoue l'Europe. Les organisations humanitaires font de leur mieux, mais leurs capacités sont aussi limitées. Certains témoignages parlent aussi des attentes déçues des migrants qui les poussent dans une agressivité à cause du désespoir. Certains vivent dans le dénuement complet. Nulles perspectives d'emploi. Ils

cherchent, depuis l'Italie, à regagner d'autres pays européens où ils ne sont pas les bienvenus. Pour certains, l'attente de cette traversée a duré plus de cinq ans, avec toutes les situations périlleuses endurées depuis l'Erythrée, en passant par le Soudan pour arriver en Libye. La déception est totale : tous leurs espoirs évanouis, tous les rêves tournent au cauchemar.

Des jeunes non préparés à la vie difficile en Europe

Face à ces réfugiés, la difficulté d'accueil est réelle. Certains sont des jeunes gens qui pensent devoir exiger des pays d'accueil des conditions meilleures. Ils ne savent pas aussi que même les citoyens de ces mêmes pays doivent trimer pour nouer les deux bouts du mois, que certains connaissent le chômage de longue durée qui les a cassés et les défigurent depuis des années. Le logement dans les

abris de protection civile pousse certains à des manifestations de rue en dénonçant l'inconfort de ces lieux. Les familles qui arrivent ont, au contraire, le souci premier de trouver un lieu calme, à l'abri des armes, où les enfants peuvent reprendre leur vie d'enfants. Les jeunes migrants portent en eux ce cliché d'une

Europe où tout est à portée de main : voiture, téléphones, ...vie facile. D'où le piège : ils se retrouvent enfermés dans les filières de la drogue qui leur font miroiter la possibilité de gagner beaucoup d'argent et rapidement. La suite est connue : prison, expulsion vers leurs pays d'origine.

Le tableau n'est pas que sombre. Quelques migrants arrivent à s'en tirer en prenant le filet de sauvetage que leur offrent les organisations d'aide aux réfugiés et certaines âmes généreuses.

Dans son numéro de juin 2015, la revue Choisir (pg19-22) propose des solutions qui offrent un accès sûr et légal à ces personnes à la recherche d'une protection. Ces propositions invitent les pays européens à « affronter la réalité des besoins de protection, de respect des engagements pris en matière des droits humains et de dignité des personnes. Ces réfugiés ont tout sacrifié pour atteindre la sécurité. » Ils sont victimes des

« passeurs voyous » qui n'hésitent pas à recourir à la torture pour leur extorquer l'argent. Ces migrants souffrent ce nouveau calvaire des passeurs alors qu'ils sont déjà tourmentés par les guerres et la violence subie dans leur pays d'origine et dans les pays de transit.

Gardons un cœur sensible face à ce drame

Comme l'a dit le pape François le 8 juillet 2013 lors de sa visite à Lampedusa : « *Immigrés morts en mer : une épine dans le cœur ! Immigrés morts en mer, dans ces bateaux qui au lieu d'être un chemin d'espérance ont été un chemin de mort. La culture du bien-être qui nous amène à penser à nous-mêmes, nous rend insensibles aux cris des autres, nous fait vivre dans des bulles de savon qui sont belles mais ne sont rien, qui ne sont que l'illusion du futile, du provisoire, qui conduit à l'indifférence envers les autres, et qui conduit même à une mondialisation de l'indifférence. Nous sommes habitués à la souffrance des autres, cela ne nous concerne pas, ne nous intéresse pas, n'est pas notre affaire !... La mondialisation de l'indifférence nous rend tous « innommés », des responsables sans nom et visage.*

Melchior Kanyamibwa



Briser les préjugés au lieu de les grossir

Le mouvement KAB (Katholische Arbeiterbewegung – Mouvement de travailleurs catholiques) porte le souci pédagogique et citoyen de lutter contre les préjugés et celui également de donner à ses membres une formation politique critique. Dans son bulletin – « Treffpunkt – Point de rencontre » il a publié plusieurs articles de Theo Bühlmann qui dénoncent les méfaits des partis populistes de droite. Nous reprenons la suite de son argumentaire pratique et documenté qui nous permet de réagir et de briser les préjugés. (voir nos numéros précédents 39 et 40).

Les dires hostiles aux étrangers méritent réponses. Comme s'introduire dans une discussion est tout un art, Treffpunkt poursuit son argumentaire.

T.Bü.

Lorsque soudain quelqu'un parle mal au sujet des étrangers, parle fort, de façon grossière, fait des remarques racistes, sommes-nous provoqués à formuler des objections et à remettre le dévoyé sur le bon chemin ? Comme les affirmations générales et dénigrantes réveillent l'impression que là, il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai, il est important de réagir non par quelques lieux communs mais avec une bonne argumentation. Treffpunkt après avoir traité les six premières affirmations populistes de droite s'est attelé aux

quatre suivantes qui nous aideront, chers lectrices et lecteurs, à élever la voix courageusement et avec compétence.

En vérité, les femmes qui portent le voile sont opprimées

Contre-question : est-ce que ce sont des femmes qui portent le voile qui te l'ont dit ou l'as-tu entendu venant de quelqu'un d'autre ? Quand tu parles de voile, penses-tu aussi aux vieilles paysannes et aux religieuses ?

Arguments : des femmes sans voile sont également opprimées. Les atteintes aux droits de l'homme ont peu à voir avec le port du voile. Toute forme de contrainte à la liberté personnelle n'est pas

acceptable, avec ou sans voile.

Conseil : Bien écouter. Le débat sur le voile suscite bien des turbulences alors qu'il en va du droit des personnes. Il cache beaucoup de malentendus : qu'il s'agisse de s'engager pour le droit des femmes, de critiquer l'Islam ou de propos venant de personnes xénophobes, tous argumentent souvent de la même manière. Voilà pourquoi, encore une fois, il est important de bien écouter ce que pense effectivement le vis-à-vis. S'agit-il de généralités exprimées sans discernement effectif, d'un fait concret ou d'un climat de préjugés contre l'Islam.

Info : Porter le voile peut être affaire de religion, de tradition ou de fierté d'être musulman. Le voile est une pièce de vêtement thématique dans le coran, selon l'avis de la majorité des adeptes, comme ayant un rapport avec la pratique de la foi. La décision de porter le voile ou non fait partie de l'histoire personnelle d'une femme et est à respecter. La liberté d'opinion et la liberté religieuse sont des valeurs qui dans ce contexte sont importantes. Faire tenir au port du voile l'égalité des droits pour des femmes qui ont une toute autre compréhension de ce qui est convenable et religieusement juste, n'est que pure sottise répressive. Laissons aux jeunes femmes de l'espace pour jouer de la mode du voile ! Laissons aux migrantes leur tradition qui leur donne une patrie et facilite leur intégration.

L'Islam aimerait prendre le pouvoir en Suisse

Contre-question : voilà de la réal-politique passionnante. Peux-tu me dire concrètement comment il pense le faire ? Et de quel pouvoir s'agit-il ? De l'économie, du Conseil fédéral ou du Parlement ? A qui et à quoi penses-tu au sujet de l'Islam ? La religion ? Les imams ? Les musulmans de Suisse ? Le 15% environ de musulmans qui en Suisse fréquentent régulièrement la mosquée ?

Arguments : en Suisse les musulmans représentent 4,3 % de l'ensemble de la population. Et il n'y a aucun signe qui indiquerait qu'ils veulent prendre le pouvoir. Ou bien connais-tu beaucoup de chrétiens qui se convertissent à l'Islam ?

Conseil : n'oubliez pas l'ironie et l'humour.

Certains dires sont tellement absurdes que c'est par l'ironie et l'humour qu'ils seront le mieux démasqués comme préjugés. Leur non-sens apparaîtra au grand jour. Par des remarques bien marquées comme « Je me suis déjà procuré un voile au cas où ils viendraient au pouvoir » ou « j'ai entendu dire que les églises devraient être équipées de muezzin ». Amener du vent dans les voiles aura souvent plus d'effet que des arguments objectifs.

Info : Au fond, chaque religion mondiale aimerait convaincre le plus grand nombre possible de

personnes à sa foi. Au cours des siècles des religions ont été créées par des hommes. Selon l'intensité de leur foi, leur interprétation est fort différente. De ce fait, il y a toujours eu et il y aura toujours, dans chaque religion, des groupes qui agissent par fanatisme et exclusion. Ainsi dans le christianisme les pécheurs et les non baptisés vont prétendument en enfer, de même le Coran en appelle à la dureté envers les incroyants. En même temps les deux religions préconisent la tolérance et le pardon. Si de ces affirmations il découle que sa propre religion soit absolument la seule vraie on n'est pas loin de la persécution des autres religions.

Les réfugiés envahissent notre pays

Contre-question : si tu te trouvais en Suisse sans perspective d'avenir ou persécuté n'aimerais-tu pas trouver protection dans un autre pays ? Sais-tu au moins combien de réfugiés demandent l'asile, de quels pays viennent ces personnes ?

L'excitation du public à propos de cette question est tout à fait incompréhensible, car le nombre des réfugiés n'est pas durablement élevé ou vraiment en progression. Et cela ne dépend pas de notre politique d'asile mais davantage de conflits lointains et du développement de crises. Durant ces 20 dernières années, la Suisse a reçu en moyenne normale et annuellement 20'000 demandes d'asile. Durant la guerre des Balkans ce chiffre a progressé jusqu'à 47'513. A partir de 2005 il oscilla à environ 10'000. Depuis 2011 il remonte. En 2013, 21'465 demandes d'asile ont été enregistrées. Elles proviennent en majeure partie d'Erythrée, Syrie, Nigeria, Maroc et Afghanistan. 3'167 personnes ont reçu le droit d'asile.

Arguments : personne ne quitte volontiers sa patrie, sa famille, son cercle d'amis sans qu'il y ait de graves motifs. Selon l'art. 3 de la loi suisse sur l'asile, sont des réfugiés les personnes qui, dans leur Etat d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques.

Sont notamment considérés comme de sérieux préjudices la mise en danger de la vie, de l'intégrité corporelle ou de la liberté, de même que les mesures qui entraînent une pression psychique insupportable ou menace de mort, d'emprisonnement ou de mauvais traitements. La Suisse a l'obligation d'examiner avec exactitude toutes les demandes d'asile et le cas échéant d'accorder son soutien. Notre législation sur l'asile est très restrictive et durant ces dernières décennies, elle a encore été renforcée.

Conseil : préparez de bons arguments. Information

et connaissance du sujet vous donnent davantage d'assurance. Et même si votre interlocuteur ne veut rien entendre de vos arguments, les faits apportés feront impression sur les autres personnes présentes. Les thèmes des propos avancés sont très clairement toujours identiques : il s'agit d'asile, de migration de criminalité et de politique sociale. Souvent ils couvrent des arguments factuels en lien avec le racisme et la xénophobie.

Info : A propos du nombre soi-disant incontrôlable et croissant de réfugiés, de la vague de réfugiés, les politiciens populistes de droite font peur. Des lois sur l'asile toujours plus sévère, des procédures d'asile qui d'un côté devraient se raccourcir voire empêcher l'asile et qui d'autre part compliquent souvent la suite. Des réfugiés innocents pris au contour, en voie d'expulsion et même des mineurs (entre 15 et 18 ans) sont enfermés jusqu'à une année dans les prisons suisses. Leur nombre pourrait être plus élevé si la Suisse, en vertu des accords bilatéraux Dublin / Schengen, n'avait pas la possibilité de les renvoyer au pays d'entrée dans l'UE (4'067 personnes). En Suisse vivent au total 29'602 réfugiés reconnus et 22'639 admis provisoirement (parmi ces derniers 9'158 personnes vivent en Suisse depuis plus de 7 ans). Cela représente 0,64 % du total de la population suisse de 8'137'689 habitants.

Les demandeurs d'asile ne sont que des réfugiés économiques

Contre-question : si tu n'avais aucune chance de trouver du travail et que ta famille souffre de la faim, ne voudrais-tu pas essayer d'émigrer dans un pays prospère.

Arguments : certes la Suisse est un pays qui durant ces dernières décennies a accueilli de nombreuses personnes, mais d'autres pays, avant tout plusieurs pays en voie de développement accueillent chaque année des centaines de milliers de réfugiés provenant des pays voisins à cause de conflits armés, de famines ou de catastrophes naturelles.

Les susnommés réfugiés économiques sont à différencier des personnes qui viennent en Suisse pour travailler dans le cadre des accords de libre circulation. En Suisse ils n'obtiennent pas d'asile, même si le chômage dans leurs pays signifie pauvreté et faim et si l'existence de leurs familles est menacée.

Conseil : observez vos auditeurs. Ceux qui lors d'une discussion se taisent, jouent à vrai dire un rôle important. C'est vrai qu'ils n'argumentent pas mais peut-être écoutent-ils attentivement afin de se faire une opinion. A ce titre, il est important que les arguments apportés le soient de façon calme et crédible. Ainsi, vous marquez des points et vous

faites régner un bon climat. Personne de se solidarise volontiers avec des personnes agressives.

Comme les règles d'immigration sont sévères pour les personnes se trouvant hors de l'espace UE / AELE et qu'un faible contingent de force de travail est autorisé à venir dans le pays, beaucoup de personnes déposent une demande d'asile afin d'obtenir un quelconque permis de séjour en Suisse. Après avoir déposé sa demande le demandeur d'asile se voit infligé 3 mois d'interdiction de travail. Situation d'urgence, interdiction de travail et nous voilà avec des personnes dont la demande d'asile est rejetée ou déclarée « non-entrée-en manière ». Vu la situation de leur pays d'origine, leur refoulement pourtant n'est ni raisonnable ni réalisable. Pareilles situations peuvent persister des années durant. L'incertitude et le fait d'être interdit de travail conduisent un grand nombre à une existence dans le non-droit comme sans papiers, essayant d'aider leurs proches dans leur pays d'origine. En 2013, selon la statistique fédérale ce sont 6'821 personnes qui sont parties, sans contrôle, vers des destinations inconnues. La déclaration universelle des droits de l'homme admet que toute personne a droit à une sécurité sociale et à des conditions de vie dignes. Il manque vraiment quelque chose à leur application.

Empêchez de passer d'un thème à l'autre

Cela, vous l'aurez vraisemblablement déjà remarqué : pendant que vous cherchez le contre – argument approprié, les autres en seront déjà au thème suivant. Ils sautent en vrac des déclarations sur les étrangers, à l'Islam, au chômage ou à la criminalité – et, avec votre argument contradictoire, vous arrivez la plupart du temps trop tard. Stoppez ce passage d'un thème à l'autre, concentrez-vous sur une expression et insistez pour que l'on parle plus longuement sur un thème. Dans la conversation osez consciemment prendre les choses en main. La plupart du temps, ça en vaut la peine.

Les populistes de droite qui défendent une position extrême ne sont pas repérables au premier coup d'œil. Ils argumentent habilement et contrôlent ensuite jusqu'où leurs propos peuvent aller. Aux paroles xénophobes connues s'ajoutent la démocratie et le démantèlement de l'état social, des propos blessants antisémites et parfois carrément national-socialistes. Vous devez compter avec des engagés politiques de droite qui sont prêts à présenter avec véhémence leur opinion politique. Une partie d'entre eux, c'est habituel, poussent fort loin la contradiction et la provocation.

Traduction de l'allemand par Roland Miserez Treffpunkt
9 de septembre 2014



Précarité travail-logement

Le logement, un vrai problème de société ! Pour de nombreuses personnes, individus ou familles à faible revenu, au chômage, en quelconque difficulté, ça peut être une terrible épreuve, une voie ouverte vers la précarité. L'association Apollo œuvre pour « un logement pour tous ». Isabelle nous rapporte son action.

Avec la crise actuelle, selon les régions, aux difficultés de trouver du travail, s'ajoutent celles de trouver un logement.

Concernant le logement, quelles sont ces personnes qui ont du mal à se loger ? Quelle est leur situation ?

Elles ont de 18 à 84 ans avec une majorité des 30-45 ans. Elles sont souvent sans qualification professionnelle. Elles peuvent être des chômeurs de longue durée, des migrants, des familles monoparentales avec une majorité de femmes, des pères divorcés qui ont des difficultés financières pour couvrir les pensions alimentaires. C'est le cas aussi des personnes qui ont des poursuites importantes.

L'effet de seuil, c'est des personnes qui ont un salaire ou un revenu à la limite du montant pouvant justifier l'obtention d'une aide sociale. Il y a celles qui ont des difficultés à trouver un emploi parce qu'elles n'ont pas d'adresse. Sans domicile fixe, on ne peut pas trouver un poste de travail.

Des associations et des fondations viennent en aide à ces personnes. C'est le cas de la Fondation Apollo dans le canton de Vaud. Cette Fondation a ouvert ses portes à Vevey il y a 50 ans, elle vient d'ouvrir une antenne

dans le Nord vaudois. Sa philosophie est « Un logement pour tous ». L'universalité de l'accès au service du logement de la fondation Apollo est très importante, car même les personnes qui n'ont pas de poursuites et même avec un travail, ont des difficultés à trouver un logement. Apollo a aussi un but préventif. Elle vient en aide aux personnes qui risquent de perdre leur logement. Elle accompagne les personnes en recherche de logement dans la préparation des dossiers à envoyer aux gérances.

Sur le plan législatif :

Au niveau fédéral, il y a la Conférence Suisse des Institutions d'Actions Sociales (CSIAS) qui détermine le minimum vital auquel une personne a droit. Chaque canton a sa propre législation pour appliquer la loi. Quelques exemples : sur le canton de Vaud, toute personne à l'aide sociale peut en bénéficier même sans domicile fixe, contrairement au canton de Fribourg qui annule ce droit si la personne n'a pas de logement. Au niveau suisse une personne bénéficiaire de l'assurance invalidité perdra la rente si elle n'a pas d'adresse.

Isabelle Weber



Discours du pape François aux mouvements populaires

S'adressant, Mardi 28 octobre 2014, aux participants à la rencontre mondiale des mouvements populaires le pape François

ouvre une fenêtre intéressante sur le regard porté sur les pauvres (résumé).

Il ne les considère pas seulement comme vivant passivement les inégalités et l'exclusion, mais comme acteurs qui s'organisent, étudient, travaillent, exigent et surtout pratiquent la

solidarité.

Point d'appui, la solidarité n'est pas que des gestes de générosité ponctuels, mais c'est également lutter contre les causes structurelles de la pauvreté, de l'inégalité, du manque de travail, de terre et de logement, de la négation des droits sociaux et du travail. C'est faire face aux effets destructeurs de l'Empire de l'argent : les déplacements forcés, les émigrations douloureuses, la traite de personnes, la drogue, la guerre, la violence et toutes les réalités que beaucoup d'entre vous subissent et que nous sommes tous appelés à transformer. La solidarité, entendue dans son sens le plus profond, est une façon de faire l'histoire et c'est ce que font les mouvements populaires.

Le pape François analyse finement les terrains où les pauvres sont pénalisés : la terre, le logement, le travail.

Terre

Je suis préoccupé par le déracinement de tant de frères agriculteurs qui souffrent à cause de cela, et non pas à cause des guerres ou des désastres naturels. La spéculation de terrains, la déforestation, l'appropriation de l'eau, les pesticides inadéquats, sont quelques-uns des maux qui arrachent l'homme à sa terre natale. Cette séparation douloureuse n'est pas seulement physique, mais également existentielle et spirituelle, parce qu'il existe une relation avec la terre qui fait courir à la communauté rurale et à son style de vie particulier le risque de décadence évidente, et même d'extinction. La faim est un crime.

L'alimentation est un droit inaliénable.

Logement

Famille et logement vont de pair ! Mais un toit, pour qu'il soit une maison, doit aussi avoir une dimension communautaire : le quartier, et c'est précisément dans le quartier que l'on commence à construire cette grande famille de l'humanité, à partir de ce qui est plus immédiat, de la coexistence avec le voisinage.

Comme ça fait mal d'apprendre que les habitations pauvres sont marginalisées, ou pire encore, que l'on veut les déraciner ! Les images des évacuations forcées, des grues qui démolissent les baraques, sont des images semblables à celles de la guerre. C'est ce que

l'on voit aujourd'hui.

Continuons à travailler afin que toutes les familles aient un logement et afin que tous les quartiers aient une infrastructure adéquate (tout-à-l'égout, électricité, gaz, pavage des rues), et je continue : écoles, hôpitaux, postes de secours, centres sportifs et toutes ces choses qui créent des liens et qui unissent, l'accès à la santé — je l'ai déjà dit — à l'éducation et à la garantie de la propriété.

Travail

Il n'existe pas de pire pauvreté matérielle — je tiens à le souligner — que celle qui ne permet pas de gagner de quoi manger et prive de la dignité du travail. Le chômage des jeunes, le travail au noir et le manque de droits du travail ne sont pas inévitables, ils sont le résultat d'un choix de société préalable, d'un système économique qui place les bénéficiaires au-dessus de l'homme, si le bénéficiaire est économique, au-dessus de l'humanité ou au-dessus de l'homme, ce sont les effets d'une culture du rebut qui considère l'être humain en soi comme un bien de consommation, que l'on peut utiliser, puis jeter.

Cette dimension d'une société de rebut préoccupe particulièrement le pape François. Aujourd'hui une nouvelle dimension s'ajoute au phénomène de l'exploitation et de l'oppression, une nuance imagée et dure de l'injustice sociale; ceux qui ne peuvent pas s'intégrer, les exclus sont des rebuts, des «excédents». C'est la culture du rebut, et sur ce point je voudrais ajouter quelque chose que je n'ai pas écrit ici, mais qui vient de me venir à l'esprit. Cela arrive quand au centre d'un système économique se trouve le Dieu argent et non l'homme, la personne humaine. Oui, au centre de tout système social ou économique.

On met les personnes âgées au rebut parce qu'elles ne servent pas, elles ne produisent pas; ni les enfants ni les personnes âgées ne produisent, alors, avec des systèmes plus ou moins sophistiqués, on les abandonne lentement et à présent, étant donné que dans cette crise il faut retrouver un certain équilibre, nous assistons à une troisième mise au rebut très douloureuse: la mise au rebut des jeunes.

Des millions de jeunes —

Texte complet sur le site de Lacral.ch - CTC

Passage de l'économie informelle à l'économie formelle

Rencontre autour de la 104^{ème} Conférence Internationale du Travail à Genève. Quels sont ses impacts sur les jeunes, les femmes et les migrants ?

La 104^{ème} Conférence Internationale du Travail s'est ouverte à Genève le 1^{er} juin 2015. Durant deux semaines, les employeurs et les représentants des gouvernements de 185 États membres abordent un large éventail de questions : questions d'emploi, d'équité, de durabilité, de sécurité humaine, de mobilité des travailleurs, du dialogue social, de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle...

A cette occasion, les Membres de la société civile se sont mobilisés pour faire la lumière sur les défis économiques d'aujourd'hui notamment le passage, de l'économie informelle à l'économie formelle et ses impacts négatifs sur les groupes les plus vulnérables : les jeunes, les femmes et les migrants exposés au risque d'abus en raison de leur exclusion automatique du marché du travail formel.

Quelques chiffres

Seulement un quart des travailleurs à travers le monde bénéficie d'une relation de travail stable, selon un nouveau rapport de l'OIT. Les trois quarts des travailleurs sont employés sur contrats temporaires ou à court terme. Bien qu'il soit difficile de généraliser en ce qui concerne la qualité de l'emploi informel, dans la plupart des cas, cela signifie mauvaises conditions de travail: manque de protection en cas de non-paiement des salaires, les heures supplémentaires obligatoires, des licenciements sans préavis ni indemnité, les conditions de travail dangereuses, absence d'avantages sociaux tels que les pensions, les indemnités de maladie.

Pourtant, développer et renforcer des mesures



de protection sociale (protection sociale et du travail) est l'un des quatre objectifs stratégiques énoncés dans la déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

Selon le dernier rapport « Emploi et questions sociales dans le monde 2015 », le chômage mondial a touché 201 millions de personnes en 2014, en hausse de 30 millions par rapport au début de la crise mondiale en 2008. En outre, offrir des emplois à plus de 40 millions de personnes supplémentaires qui arrivent sur le marché mondial du travail chaque année s'avère un énorme défi. En plus de la prolifération du chômage, la relation d'emploi elle-même affronte une transformation majeure qui pose de nouvelles difficultés.

Dans divers contextes nationaux (comme l'Ouganda, le Brésil), les ONG ont examiné les tendances en matière de salaires, temps de travail, sécurité et santé au travail, protection de la maternité. Elles ont identifié les questions centrales de politique et de nouveaux défis. Par des exemples, elles ont présentés des approches politiques innovantes, à la recherche d'amélioration des conditions de travail à travers le monde.

La rencontre a été organisée par le Centre Catholique International de Genève, la Coordination Internationale des Jeunes Travailleurs Chrétiens, Kolping commission internationale / allemand pour Justice et Paix, Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens et de Caritas Internationale d'Italie.

Le MMTC y était représenté par Betina Béate, Marilea Damasio, secrétaire générale du MMTC. Côté suisse, ont participé à la rencontre Thomas Wallimann de la KAB Suisse et Melchior Kanyamibwa CTC Suisse.

Melchior Kanyamibwa -CTC Suisse

De gauche à droite : Prossy Nambatya, Uganda - Thomas Wallimann-
Betina Beate- Ernst -Marilea Damasio MMTC-Melchior Kanyamibwa.

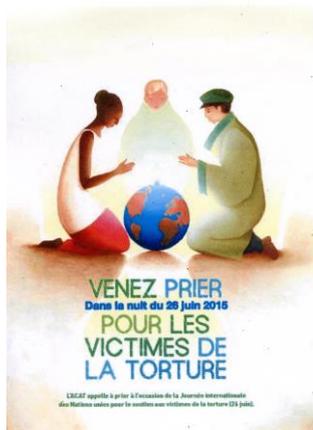
Nuit des veilleurs 2015

Après cette sorte de tour du monde des « laissés-pour-compte » que constitue le

présent numéro du **CTCinfo**

il est bon d'y joindre une catégorie particulière de personnes déshumanisées par ce que d'autres hommes leur font subir à cause de leurs idées et de leur engagements, les torturés.

L'ACAT, association internationale de chrétiens pour l'abolition de la torture propose une fois de plus la nuit des veilleurs qui se tiendra cette année la nuit du 26 au 27 juin de 20 h à 8 h du matin. Il s'agit de prendre du temps en groupe ou individuellement pour prier et s'informer au sujet de la torture dans le monde. Dix situations sont données à connaître. Elles indiquent pour la plupart l'adresse où il est possible d'envoyer un message de soutien aux personnes concernées.



Des psaumes, chant, méditations sont proposées pour accompagner ce temps de communion avec les plus démunis de nos frères. Le thème spirituel de cette année est : « Qu'est-ce que l'homme pour que tu penses à lui, le fils de l'homme pour que tu en prennes souci ? », tiré du psaume 8, verset 5.

Toute la documentation et les renseignements sont accessibles sur :

www.nuitdesveilleurs.com ou

www.acat.ch

Faire partie de l'ACAT engage à expédier régulièrement des lettres aux Etats et Gouvernements qui ne respectent pas les Droits de l'homme. L'acat travaille dans le même sens qu'Amnesty International mais va plus loin que celle-ci car elle joint la prière d'intercession à son travail pratique de soutien des torturés.

Il y a en Suisse une ACAT atteignable à l'adresse internet info@acat.ch. Son adresse postale est : ACAT-Suisse, Speichergasse 29, Case postale 5011, 3001 Berne.

Tel. 031 312 20 44

Je vous engage à vous unir à la nuit des veilleurs, j'y serai aussi.

Danielle Miserez

CTC INFO No 41 vous parvient par voie postale ou par internet.

- Vous le trouverez aussi dans le site de la CRAL www.lacral.ch, sous CTC.
- Diffusez **CTC INFO** à vos amis.
- **Equipe de rédaction :**
Melchior Kanyamibwa
Danielle Miserez
Roland Miserez
Odette Wantz
Isabelle Weber
- **Pour toute communication:** rmiserez@infomaniak.ch
- **Adresses :**
- Danielle et Roland Miserez, case postale 5, 2718 Lajoux rmiserez@infomaniak.ch

Adresse ccp : 12-18444-4 Travailleurs chrétiens, Lajoux
IBAN CH68 0900 0000 1201 8444 4 BIC POFICHBEXXX

Avec 10.-- Fr vous payez l'abonnement ordinaire ; 20.--Fr nous permettent de soutenir le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC).